



## Protection anti-glissance sur sol carrelé

Notre produit est un anti-dérapant invisible contre la glissance, le calcaire et la saleté avec une très longue tenue.


Notre produit augmente la résistance au glissement à l'aide de microcristaux, qui sont appliqués avec un liquide et qui rentre dans les pores de votre carrelage/ sol.

Aucune trace n'est visible ou sensible sur les carrelages. Ni la couleur ni la structure de votre sol ne sont affectées.

Le carrelage n'est ni attaqué par un produit acide, ni recouvert par un autre.

Norme européenne DIN 51097 - zone de circulation pieds nus : Classe C

Norme française- zone de circulation pieds nus : Classe PN24

NORME DE GLISSANCE		
Angle d'inclinaison	DIN 51097	XP 05-010
12° 	CLASSE A	PN 12
18° 	CLASSE B	PN 18
24° 	CLASSE C	PN 24



### Procédure d'application :

1. Le sol est préparé via un nettoyage intensif avec nos produits.
  2. Nous appliquons le produit Gliss'Protect. Il pénètre dans les pores du sol. Après 5 minutes, le sol est rincé, il est **immédiatement accessible et utilisable**. Sa mise en œuvre est ultra-rapide.
  3. Le système exclusif Gliss' Protect rend imperméable tout carrelage poreux.
- Il est **garanti 3 ans**, ne laisse pas de traces, ni de film à la surface du carrelage.

### Points Forts :

- Garantie 3 ans
- Solution économique, entretien simplifié
- Aucune altération de couleur ou de structure
- Produit anticalcaire et antibactérien



HEXAGONE  
MANUFACTURE

34 ans d'expérience fabricant